

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC International Select Fund - MultiAlpha Asia Pacific ex Japan Equity

Catégorie ID LU0358923547

Un compartiment de **HSBC International Select Fund** (l'«OPCVM»), géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Vise à assurer une croissance de la valeur de votre investissement sur le long terme.
- ▶ Le fonds détiendra principalement des actions de sociétés d'Asie-Pacifique (hors Japon). Il détiendra également des actions de sociétés, de tout pays, dont les activités se situent principalement en Asie-Pacifique (hors Japon).
- ▶ Le gérant nommera un certain nombre de gérants délégués pour investir des parties du fonds en fonction de leurs compétences spécifiques.
- ▶ Le fonds peut utiliser des instruments dérivés afin de gérer les risques afférents au marché et aux devises et de contribuer à la réalisation de son objectif.
- ▶ Vous pouvez vendre votre investissement n'importe quel jour ouvrable au Luxembourg en présentant une demande à l'Administrateur avant l'heure limite de réception des ordres.
- ▶ Le revenu est distribué.
- ▶ Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 années à venir.

Profil de risque et de rendement



Plus de détails sur cette notation

La notation est basée sur la volatilité des cours des cinq dernières années et constitue un indicateur du risque absolu. La valeur d'un investissement, et tout revenu en découlant, peut évoluer à la baisse comme à la hausse, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez investi à l'origine. Il n'existe aucune garantie que la notation reste inchangée et la classification peut varier à long terme. La note la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tous risques.

Pour quelle raison le fonds est-il classé dans la catégorie 6?

Les marchés émergents sont encore au début de leur développement et font généralement l'objet de niveaux de fluctuation des rendements plus importants que les économies bien établies. Les enjeux politiques et économiques peuvent donner lieu, temporairement, à des marchés illiquides et à une plus grande volatilité des prix et des devises.

Risques importants non adéquatement pris en considération par la notation du risque susmentionnée

- ▶ **Risque de taux de change** L'investissement dans des actifs libellés dans une devise autre que la devise de référence de l'investisseur expose la valeur de cet investissement à des fluctuations de taux de change.
- ▶ **Risque lié au marché émergent** Les économies émergentes affichent généralement des risques liés à l'investissement plus élevés. Les marchés ne sont pas toujours bien réglementés ou efficaces et les investissements peuvent être affectés par une liquidité réduite.
- ▶ **Risque de liquidité** La liquidité mesure la facilité avec laquelle un investissement peut être converti en numéraire sans entraîner une perte en capital et/ou en revenu au cours du processus. Le risque de liquidité peut avoir des effets importants sur la valeur des actifs lors de conditions de marché défavorables.
- ▶ **Risque lié aux instruments dérivés** La valeur des contrats sur produits dérivés dépend de la performance d'un actif sous-jacent. Un léger changement dans la valeur de l'actif sous-jacent peut donner lieu à une modification importante de la valeur de l'instrument dérivé. Contrairement aux instruments dérivés réglementés et négociés sur une bourse, les instruments dérivés négociés de gré à gré sont assortis d'un risque de crédit associé à la contrepartie ou l'établissement effectuant la négociation.
- ▶ **Risque des tiers** La gouvernance des actifs sous-jacents reste sous la responsabilité de gérants externes. Une évaluation régulière est effectuée en vue de son approbation par un gérant externe.
- ▶ **Risques opérationnels** Les principaux risques sont liés aux défaillances des systèmes et des procédures. Les procédures d'investissement sont contrôlées par des fonctions indépendantes qui font l'objet d'audits indépendants et sont supervisées par les autorités de réglementation.

Frais du fonds

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5,54%
Frais de sortie	0,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,15%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

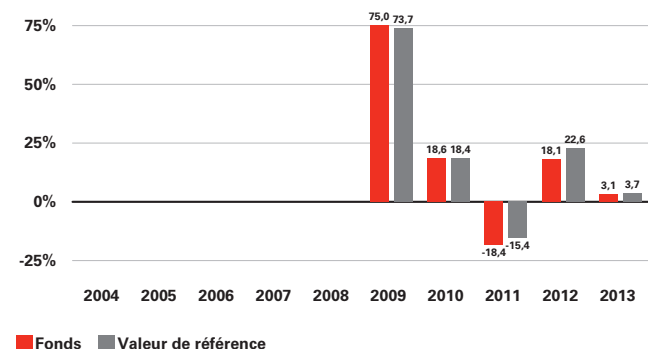
Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, les frais réels qui vous seront appliqués pourront être inférieurs à ce montant. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31.3.2014. Les frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, consultez la section 2.10. «Frais et dépenses» du Prospectus complet.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Performances passées



La performance obtenue par le passé ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en USD.

Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire avec coupons réinvestis. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

Le fonds a été lancé le 28.8.2008.

L'indice de référence de l'investissement du fonds est, à des fins de comparaison, MSCI AC Asia Pacific ex Japan Gross.

Informations pratiques

Banque dépositaire

RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Informations complémentaires

De plus amples informations concernant l'OPCVM, y compris le dernier Prospectus, le dernier cours publié des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais, auprès de l'administrateur : RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg ou sur le site <http://www.assetmanagement.hsbc.com>. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais. Ce document se réfère à un seul compartiment de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM.

Catégories d'actions

D'autres catégories d'actions sont également disponibles, pour plus de détails se reporter à la section 1.2 « Share Class Information » du Prospectus. Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre fonds de la Société. Les détails concernant la conversion des actions figurent à la section 2.6 « How to convert between Sub-Funds / Classes » du Prospectus (il est à noter qu'une commission de vente peut être prélevée).

Fiscalité

La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion

La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Responsabilité distincte

Le fonds est une Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement ne peut pas être utilisé pour payer le passif d'un autre compartiment.

Agréments

Ce fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. est une société agréée au Grand-Duché de Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Date de publication

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29 décembre 2014.